

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : S. P. R. — VAUD : *Candidature au C. C.* — *Avis important.* — *Communications.* — *Solidarité.* — *Nécrologie.* — GENÈVE : *A tous les collègues genevois.* — U. I. P. G. — MESSIEURS : *Société genevoise de travail manuel.* — *Perplexité.* — U. I. P. G. — DAMES : *Commémoration de l'Escalade.* — NEUCHÂTEL : *Enseignement de l'orthographe.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PAUL AUBERT : *Les enfants délinquants.* — MAURICE CHEVAIS : *Notes sur l'art et l'éducation.* — DESSIN : RICHARD BERGER : *Les ponts.* — L'ÉCOLE ET LA NATURE : E. DOTTRENS : *Connaissance élémentaire de l'homme.* — RÉCITATION : ALB. R. : *Poèmes pour Noël.* — TEXTE LITTÉRAIRE. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

S. P. R.

Les délégués de la S. P. R., réunis en séance extraordinaire à Yverdon, le 10 décembre dernier, ont décidé le renvoi à des temps meilleurs du Congrès pédagogique qui devait se tenir à Genève en 1940.

VAUD

CANDIDATURE AU C. C.

La section de Lausanne présente, comme candidat au C. C., notre collègue André Chabloz, instituteur en ville.

Le C. C. insiste auprès des sections pour que d'autres présentations parviennent au Comité le plus tôt possible. (Le délai était fixé au 15 décembre.)

L'assemblée générale et l'assemblée des délégués auront lieu le 11 février 1940, à 14 h. 15, au Casino de Montbenon.

AVIS IMPORTANT

Nous engageons les collègues retraités qui ont repris de l'enseignement à devenir *membres auxiliaires* S.P.V. (cotis. 4 fr.), afin de bénéficier de l'assurance responsabilité civile. *Le comité.*

COMMUNICATIONS

Nos traitements. — Vous l'avez tous lu, le Grand Conseil a accepté sans discussion le budget pour 1940 et avec lui, la loi sur la réduction de nos traitements. Aucune amélioration donc pour 1940.

Cependant le Comité des T. F. ne s'est pas désintéressé de la chose, et, ici même, nous avons signalé les démarches entreprises

en juin auprès du Conseil d'Etat pour la suppression, ou une forte atténuation de la réduction.

Depuis, hélas ! les événements nous ont imposé une nouvelle attitude en cette affaire. Vu les circonstances, nous avons dû renoncer à la lutte, momentanément. Par contre, nous suivrons attentivement l'augmentation du coût de la vie pour une nouvelle intervention (éventuelle) à temps voulu.

Nous sommes certains d'être compris et approuvés par tous nos membres.

Retraites. — La question si délicate de nos retraites qui devait venir en discussion cette année, pensions-nous, ne figure pas à l'ordre du jour du Législatif pour le moment... Ce n'est que renvoyé...

Retenues de salaires. — A propos des retenues de salaires opérées sur le traitement des célibataires et en cas de double gain, et parfois sur la solde, nous tenons à rassurer un certain nombre de collègues. Des cas particuliers, qui ont donné lieu à des réclamations, seront réglés prochainement. On peut entrevoir que la rigueur de l'arrêté que vous connaissez sera quelque peu atténuée. Le comité est en relations avec le Département à ce sujet.

Que ceux qui auraient à se plaindre ou qui pourraient nous signaler un cas intéressant le fassent sans délai.

Assurance maladie. — Votre comité étudie un projet de contrat collectif d'assurance maladie pour tous nos membres et leurs conjoints, assurance qui serait facultative bien entendu. Ce projet sera présenté à l'assemblée générale.

M. R., président.

SOLIDARITÉ

Un de nos collègues, malade, hospitalisé à Leysin depuis de nombreux mois, a confectionné des objets en cuir (portefeuilles, porte-monnaie, sacs, ceintures, etc.) qu'il serait heureux de vendre pour les fêtes de l'An. Que ceux qui voudront bien l'aider s'adressent directement à *Marcel Porchet, Clinique des Alpes vaudoises, Leysin*.

NÉCROLOGIE

† **Frédéric Meyer.** — Le 15 novembre, St-Prex a rendu les derniers honneurs à son ancien syndic, M. Frédéric Meyer, ancien instituteur, ancien inspecteur scolaire. Originaire de Kirchdorf (Berne), F. Meyer était né le 10 septembre 1873, à Yverdon. Après des études à Yverdon, à Divonne où il fut l'élève de Marius Perrin à l'école protestante, puis à Crassier et à Lausanne, il obtint en 1892 son brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Il enseigna à Chésereux, Bursinel, St-Prex et devint en 1908, inspecteur des écoles. En 1926, il se retira à La Côte qu'il affectionnait tout particulièrement.

Dès son jeune temps, F. Meyer fit preuve d'une inlassable

activité : collaborateur à maintes revues (le *Journal des familles*, l'*Ami des instituteurs*, l'*Ecole*, l'*Educateur*), membre et président du comité S. P. V., membre de la commission législative chargée d'élaborer le projet de nouvelle loi et de règlement pour l'enseignement primaire, etc.

A St-Prex, où il s'était installé, le défunt s'intéressa activement à la vie publique ; il fut, pendant 10 ans, le populaire syndic de la localité ; les sociétés locales, le conseil d'administration des Verre-ries, le Sauvetage du Léman, bénéficièrent de son dévouement. Membre du comité de l'Asile d'Echichens dès sa réorganisation en 1928, il succéda en qualité de président à Ernest Savary. Discrètement généreux, F. Meyer institua un prix aux Ecoles normales, un autre à la Société de Sauvetage du Léman, fit des dons répétés à l'Asile d'Echichens et à la commune de Crassier qui lui octroya cette année le titre de bourgeois d'honneur.

A l'église de St-Prex, trop petite pour contenir les nombreux collègues accourus, J. Margot, inspecteur, Gustave Baudin, Ernest Jan et Henri Delarageaz adressèrent au fidèle collaborateur, à l'ami, au regretté camarade d'études, un suprême adieu.

F. Meyer a occupé une large place et rendu d'utiles services dans notre vie publique.

Nous prions sa famille de croire à nos sentiments de profonde sympathie.

ED. B.

GENÈVE A TOUS LES COLLÈGUES GENEVOIS

La Commission de Défense de nos intérêts aura besoin d'une documentation précise pour répondre à des adversaires mal informés. Pour cette raison, elle vous demande d'établir votre budget pour 1940 en vous basant sur votre compte de 1939. Elle vous propose un classement des postes que vous voudrez bien suivre fidèlement, ce qui lui permettra d'établir sans doute des statistiques.

Il est bien convenu que ces documents resteront confidentiels.

Budget 1940.

Nombre de personnes touchant un salaire	
Nombre de personnes dans le ménage	
Nombre d'enfants	
Domicile (ville, banlieue, campagne)	
Traitements légaux	
Traitements réels (déduction faite des retenues et compte tenu des allocations)	
Traitements effectivement touchés (traitements réels moins versements C.I.A.)	

Groupe I	- Frais de ménage (alimentat. et entretien). - Loyer (avec chauffage, etc.). - Personnel ménager (femme de ménage, blanchiss., etc.). - Amélioration de l'intérieur - Vêtements.
Groupe II	- Impôts divers. - Charges de famille légales ou autres (en dehors du mén.). - Collectes, Activité sociale, etc.
Groupe III	- Frais courants (argent de poche, etc.). - Frais de « culture » (livres, concerts, etc.). - Frais d'études (écolage des enfants, etc.). - Vacances, voyages, cadeaux, distractions. - Frais de transport.
Groupe IV	- Frais médicaux. - Assurances diverses (sauf assurances-vie). - Epargne. - Assurances-vie. - Caisse de retraite (versements C.I.A.).

Les budgets peuvent être adressés à E. Dottrens, 6, Quai de l'Ecole de Médecine.

U. I. P. G. — MESSIEURS

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Cours pour la saison 1939-40.

1. Travail des copeaux, tissage, teinture, montage d'objets divers ;

sous la direction de notre collègue, M. L. Villard.

Finance d'inscription : membres de notre Société : 1 fr., non-membres : 3 fr.

Pas de fournitures à payer.

Nombre de séances : 4, le mercredi soir, de 20 à 22 h., dès le 10 janvier prochain. Local : Ecole du Grutli, salle 3.

2. Construction de modèles réduits (planeurs), modèle scolaire « Albis » et modèle « Shell 2 » ;

sous la direction de notre collègue, M. W. Breithaupt.

Finance d'inscription : membres de notre Société : 8 fr., non-membres : 10 fr.

Coût des fournitures : environ 10 fr. (à la charge des participants).

Nombre de séances : 8, le jeudi matin de 8 à 12 h., à partir du jeudi 11 janvier 1940. Local : Ecole du Grutli, salle 15.

Des démarches sont en cours auprès de la fondation « Pro Aéro » pour l'obtention d'une subvention. Si celle-ci nous est accordée, elle

viendra en déduction de la finance d'inscription demandée aux participants.

Pour les deux cours, inscriptions auprès du président, le collègue L. Dunand, Ecole du Grutli, rue Général Dufour ; ou encore, dernier délai, lors de la séance de présentation des modèles fixée au mercredi 20 décembre prochain, à 17 h., Ecole du Grutli, salle N° 15.

Le Comité.

PERPLEXITÉ

Dans le N° 80 du *Bulletin officiel* de l'Enseignement primaire, nous lisons sous le titre « De l'école enfantine à l'école primaire » les lignes suivantes : « La liaison entre l'école enfantine et l'école primaire est, dans beaucoup de cas, loin d'être satisfaisante » (c'est nous qui soulignons).

Le Département de l'Instruction publique déplore-t-il quelques fautes isolées ou s'inquiète-t-il d'un mal généralisé ? On reste rêveur.

Pourquoi s'adresse-t-on à l'ensemble si l'on ne vise que quelques cas particuliers ? Sinon, comment supposer que « beaucoup » d'institutrices, instruites et encadrées par un corps imposant de directeurs et directrices auraient méconnu l'essentiel de leur mission éducative, l'amour de l'école ?

Je me perds en conjectures, d'autant plus que j'ai suivi et que je suis encore de très près, comme père de famille soucieux de ses devoirs, le travail qui s'accomplit dans les degrés inférieurs de l'école primaire.

Si mes fillettes, qui n'ont pas fréquenté du tout l'école enfantine, se sont parfaitement adaptées à l'école primaire, j'ai tout lieu de croire que les autres enfants doivent se trouver, pour le moins, dans des conditions aussi favorables.

En rendant un hommage reconnaissant et public à la maîtresse de mes fillettes qui travaille de tout son cœur dans le cadre des programmes et des méthodes officiellement consacrés, je pense l'adresser aussi à la très grande majorité de ses collègues qui aimeraient ne pas être « déconcertées », « découragées » par cet article du *Bulletin officiel*, mais, au contraire, soutenues et réconfortées par les autorités scolaires dans les circonstances actuelles.

Abstraction faite du jugement porté dans cet article, tout son contenu mériterait d'être débattu dans la partie pédagogique de l'*Educateur*.

Qui attachera le grelot ? — Pour l'instant, enregistrons la pénible surprise, la perplexité provoquées par l'organe départemental.

Au fait, y aurait-il anguille sous roche ?

G. BOREL.

U. I. P. G. — DAMES

COMMÉMORATION DE L'ESCALADE

C'est ce soir, à la salle paroissiale de la rue Dassier, que les membres de l'Union et de l'Amicale se rencontreront autour d'une choucroute.

Le Cigalon leur offrira ensuite son spectacle (chanson, intermède, farce espagnole).

Rendez-vous à 19 h. 15.

NEUCHATEL ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE

L'année dernière, dans son rapport au Département de l'Instruction publique, M. Ch. Bonny, inspecteur, avait insisté sur le fait que l'orthographe doit être enseignée d'une manière systématique permettant l'acquisition de certains automatismes nécessaires à l'assimilation des règles orthographiques.

Cette année, M. Bonny revient sur la question et, mesurant les succès à l'effort des maîtres, il se demande si nous ne pourrions pas, en moins de temps et avec moins de peine, obtenir de meilleurs résultats.

Parmi les exercices voués à l'insuccès, il faut signaler la dictée de mots inconnus ou qui n'ont pas fait l'objet d'une étude systématique. Cette pratique, nous dit M. Bonny, tend à disparaître ; puis il ajoute : « Si le maître a l'impression que ses élèves n'écritont pas correctement des mots connus, il est préférable de faire écrire encore une fois ces mots au tableau noir et de les faire épeler.

» Pour la dictée dans le degré supérieur, nous recommandons de laisser aux enfants la liberté d'employer le dictionnaire pour chercher le sens et l'orthographe des mots qu'ils ne connaissent pas. Les recherches dans le dictionnaire intéressent beaucoup les élèves et l'orthographe des mots les frappe d'autant plus qu'ils l'ont, pour ainsi dire, découverte.

» Chaque jour, et dans toutes les leçons, des mots nouveaux ou mal connus apparaissent. Il faut les expliquer, les ramener périodiquement à la lumière, jusqu'à ce que le maître ait l'assurance que les élèves les ont compris et surtout qu'ils y associent toujours la forme écrite.

» Trop souvent, les exercices d'orthographe constituent des révisions de toutes les règles, alors que plusieurs d'entre elles sont mal connues. Dans ces conditions, l'élève écrit sans se livrer à aucun des raisonnements nécessaires, et quand il est en état de les faire, il s'en dispense parce qu'il a pris l'habitude de s'en passer. Il est bon de prévenir la distraction en demandant aux enfants de poser à haute voix les questions relatives à l'accord de tel ou tel mot. C'est un excellent moyen pour que les élèves acquièrent l'automatisme indispensable à l'assimilation des règles fondamentales de la grammaire. »

Ces conseils judicieux que nous nous plaisons à livrer à la méditation de nos collègues nous rappellent singulièrement les pratiques

d'un de nos maîtres qui excellait dans l'enseignement de l'orthographe.

Ce pédagogue de mérite avait devancé les temps. Il s'était affranchi de l'habitude, très en vogue à l'époque, d'apprendre l'orthographe au moyen de textes dictés de but en blanc, puis corrigés, copiés et recopiés jusqu'à extinction de toutes les erreurs. Chez lui, toutes les difficultés étaient préalablement passées en revue, si ce n'est pour les exercices récapitulatifs qu'il composait, du reste, lui-même, sous forme de petits récits. Il en doublait l'intérêt en mettant en cause ses élèves, un événement local, une scène de rue. Toutes les notions étudiées défilaient dans ces textes de revision. Il était aisé ainsi de mesurer le chemin parcouru et de noter ce qui méritait une nouvelle étude.

En ces temps déjà lointains, la valeur de l'enseignement se mesurait à l'aune de l'orthographe. Un maître, pour être bien accrédité, devait pouvoir, lors de l'examen annuel, offrir en pâture aux experts, quelques dictées sans faute, quelques « bene » comme on les appelait. Et la meilleure classe du village était celle qui détenait le record des « bene ». Dès lors, les opinions ont changé, et l'on n'en est plus à éprouver de grosses inquiétudes si l'examen se passe hors de la gloire entourant les « bene ». Ce n'est pas, en effet, le nombre des fautes orthographiques qui doit nous préoccuper, mais bien leur nature. Notre vieux maître en était arrivé précisément à cette conception, admise généralement de nos jours, mais qui, à l'époque, heurtait les idées reçues. Il ne faisait aucun grief à l'élève qui avait trébuché sur un mot nouveau. Avec raison, il se consolait à la pensée que dans la vie pratique le maladroit aurait eu recours au dictionnaire. Mais quand nous péchions contre une règle bien épluchée, vue et revue, la déception était grande, et le vieux magister la traduisait par des gestes visibles, par un poing menaçant, suivi le plus souvent d'un appel de l'index. Alors, sans aucune fierté, on escaladait le pupitre pour voir le corps du délit.

Quant à la matière à enseigner, elle formait l'objet d'un répertoire assez volumineux à cause des exercices qui y occupaient une place importante.

Au premier plan, la syntaxe et ses accords, On y revenait sans cesse, et avec raison. « Car, remarquait le maître, pour les mots, vous aurez toujours la ressource du dictionnaire, mais pour la syntaxe qui est surtout affaire de jugement, vous aurez surtout le secours de l'habitude. » Et l'habitude, comme le souligne M. Bonny, était poussée jusqu'à l'automatisme.

D'abord, il fallait apprendre à distinguer les mots variables : adjectifs, verbes, participes ; on passait aux accords, puis, les exercices préparés, c'était le tour de la dictée. Au cours de cette opération,

le maître circulait dans les rangs et par quelques coups discrets frappés sur l'épaule, les élèves étaient avertis de la présence d'une faute à corriger, mais d'une faute d'accord seulement, pour ne pas éparpiller l'attention.

De plus, tout au long de la dictée, une équipe, qu'on appelait les « chasseurs » — ils étaient cinq — était chargée de signaler le passage du « gibier », c'est-à-dire les verbes, les adjectifs, etc., avec les questions relatives à l'accord. Les nemrods revenaient du reste à la charge à l'occasion de la copie d'un énoncé de problème ou d'un texte quelconque. On marchait ainsi sûrement à la conquête de l'habitude.

Pour nous familiariser avec l'orthographe de *leur*, *à*, *ce*, *sont*, *ont*, etc. et leurs homonymes, le maître écrivait au tableau noir des phrases où les mots incriminés étaient remplacés par des signes sténographiques qu'il fallait traduire sur l'ardoise.

Le répertoire du vocabulaire établi par ordre alphabétique comprenait d'abord un contingent de mots et d'expressions indispensables pour les besoins courants ; il s'augmentait de ceux qui étaient glanés, en cours de route, dans les compositions, les leçons de vocabulaire. La revision en était faite souvent.

Il fallait aussi savoir sans défaillance un certain nombre de règles relatives aux mots commençant par *ap*, *af*, etc. ou se terminant par *son*, *ron* ou telles autres consonances. Travail fastidieux, mais dont nous avons souvent apprécié le profit.

Ce que nous venons de rappeler ne suffit pas à caractériser un enseignement qui a laissé des traces profondes dans notre souvenir et dans lequel nous avons puisé plus d'une inspiration. Il faudrait encore parler de l'ingéniosité du maître dans l'organisation de sa classe, dans ses exposés, dans ses explications, dans ses moyens de contrôle ; il faudrait relever d'autres dons personnels qui contribuaient avec son travail méthodique, divisé par étapes précises, à donner aux élèves l'assurance du progrès. Mais nous croyons surtout qu'une part du succès revenait aux revisions que le maître renouvelait tant qu'une tranche de notions n'était pas au point.

Et il nous plaît de constater qu'on revient à ces répétitions, âmes de l'école, abandonnées un certain temps sous prétexte que le savoir est affaire de compréhension et non de mémorisation. M. l'inspecteur ne nous dit-il pas en effet qu'il faut « *ramener périodiquement* » des mots à la lumière, et ne nous conseille-t-il pas aussi de créer un « *automatisme indispensable à l'assimilation* » des règles de la grammaire. Retenons ces conseils ; ils sont bons.

J.-Ed. M.

COLLEGUES ! Servez-vous de préférence chez ceux qui par la publicité soutiennent votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES ENFANTS DÉLINQUANTS

La littérature concernant la débilité mentale et morale de l'enfance s'est enrichie considérablement depuis une vingtaine d'années. Le petit livre, clair et substantiel, que le Dr Wintsch vient de consacrer à ce sujet ¹, a le double mérite d'établir une mise au point bien ordonnée des connaissances psychologiques et médico-psychologiques que nous possédons aujourd'hui sur ces questions et de nous apporter les résultats des observations sagaces d'un praticien que ses fonctions de médecin des écoles d'une ville importante ont mis en contact direct avec des centaines de cas d'enfants délinquants. « Etudier et régler le sort de tels enfants, nous dit l'auteur, c'est diminuer les souffrances de ces malheureux et les chagrins de leurs parents ; en outre, c'est éviter que beaucoup d'entre eux ne deviennent des délinquants adultes. » C'est bien de cela qu'il s'agit : l'étude des enfants délinquants et des méthodes de rééducation qui leur conviennent est à la fois une œuvre de charité et de préservation sociale. Elle ne peut être menée à chef que par la collaboration étroite du médecin psychologue, de l'éducateur et du juriste.

Quel que soit leur type, déclare le Dr Wintsch, les enfants difficiles (comme les normaux d'ailleurs) posent un double problème :

a) Quelle est la nature de leur personnalité ? autrement dit, quelle est l'importance des facteurs constitutionnels, héréditaires ou maladiés, dans leur comportement ?

b) Quelles sont les circonstances dans lesquelles ils ont vécu ? en d'autres termes, quelle a été l'influence du milieu dans leur formation ?

Il ressort de diverses statistiques que les $\frac{2}{3}$ environ des enfants insuffisants au point de vue moral sont en même temps, d'une manière quelconque, des déficients mentaux. Toutefois, il arrive souvent que le développement normal de l'intelligence a été gravement entravé par une affectivité défectueuse, si bien que le nombre des cas où la « délinquance » provient d'une tare constitutionnelle immuable est plus faible qu'il ne paraît tout d'abord. En réalité, plus des $\frac{3}{4}$ des enfants délinquants (80 % selon Mme Loosli et M. Jeaneret, à Genève, 77 % au Service médical des écoles à Lausanne) sont des victimes d'une mauvaise ambiance, d'un milieu social déplorable ou d'une éducation familiale faussée par les erreurs de parents désunis, ou trop faibles, ou trop sévères ou parfois déséquilibrés. Il va sans dire qu'il y a malheureusement de nombreux cas cumulatifs où l'enfant est à la fois déficient de naissance et dévoyé par

¹ Dr J. Wintsch, professeur à l'Université et médecin des écoles de Lausanne « *Les enfants délinquants* » (Payot) un vol. de 84 pages.

l'immoralité du milieu. En définitive, on peut distinguer, d'après le Dr Wintch :

les cas purement médicaux qui relèvent des médecins, des hôpitaux et des asiles ;

les débiles mentaux qui doivent être aidés, protégés et surveillés, en colonie ouverte ou chez des particuliers bienveillants et avertis ;

les pervers qui doivent être placés dans des colonies fermées ;

les simples dévoyés qui sont redressables avec de l'affection, s'ils ne dépassent pas l'âge de l'adolescence ;

les choqués, les affectifs qui peuvent être soignés par les méthodes psychanalytiques et pour qui un changement de milieu, au moins momentané, est presque toujours bienfaisant.

On voit que les catégories sont assez nombreuses et que chaque cas doit faire l'objet d'un diagnostic approfondi afin que des mesures appropriées puissent être appliquées. L'existence d'organismes comme le Service médico-pédagogique de Genève ou le Service sanitaire des écoles de Lausanne, dirigés par des spécialistes, est indispensable pour analyser les cas et proposer le régime qui convient, mais il importe aussi que les éducateurs et les parents soient avertis de ces questions de façon précise. La très grande proportion d'enfants qui sont dévoyés ou simplement désaxés par la faute d'un milieu familial insuffisant montre la gravité du problème de la valeur morale et des aptitudes éducatives des parents. « L'éducation des pères et des mères de demain s'impose de plus en plus à côté de cette discipline si émouvante qu'est pour les jeunes filles la puériculture, les jeunes gens devraient être initiés à leurs responsabilités de futurs chefs de famille. » Voilà, parmi les nombreuses et intéressantes suggestions de cet ouvrage, l'une de celles qui doit le plus retenir l'attention des pédagogues et de nos autorités.

Le livre si riche et si vivant du Dr Wintch n'est pas seulement destiné aux psychologues ; il rendra des services précieux aux éducateurs et aux parents qui ont à cœur d'assurer une existence harmonieuse et saine à leurs enfants et qui doivent traiter ceux qui sont difficiles avec d'autant plus de discernement et d'amour.

PAUL AUBERT.

NOTES SUR L'ART ET L'ÉDUCATION

Il faut instruire l'enfant pour le bien connaître, — il faut le connaître pour l'instruire, — il faut l'aimer pour le connaître et l'instruire.

...l'art a une vertu éducative parce qu'il pose les problèmes de la vie, qu'il idéalise les sentiments, qu'il conduit à méditer sur bien des problèmes philosophiques, et qu'il purifie nos passions.

...l'art est un moyen d'expression réservé aux idées supérieures.

L'enfant a recours à toutes les langues, au cri, à la voix, au chant, au rire, au geste, à la danse, à l'écriture, au dessin, au jeu. Mais les formes artistiques d'expression lui semblent convenir à ses sentiments les plus purs.

...l'éducation artistique a des résultats utilitaires, elle ne nous rend pas seulement service en nous reposant, en nous libérant, en créant ou recréant de nouvelles forces (ce qui est déjà d'ordre utilitaire), mais en nous incitant sans cesse, à mesure que notre goût s'épure, s'affine, à rendre notre travail plus parfait. L'homme de goût évite les disproportions, les couleurs qui se heurtent, les détails qui ne doivent pas masquer l'essentiel. Son travail est harmonieux.

D'après une grande formule incomplète, l'école doit préparer le futur travailleur à remplir sa tâche. Qu'elle le prépare plutôt à *remplir sa vie*.... (c'est nous qui soulignons. *Réd.*).

Education musicale de l'enfance.

MAURICE CHEVAIS.

DESSIN

LES PONTS

(Leçon de croquis rapide.)

La Suisse, pays accidenté, est particulièrement riche en ponts de toutes espèces qui souvent contribuent à embellir le paysage. Par le dessin on peut amener nos élèves à s'intéresser à leurs formes et à leur construction. La méthode d'enseignement du Croquis rapide est connue. En un quart d'heure le maître esquisse nos figures à la planche noire, les commente à mesure, puis les fait reproduire en insistant sur le schéma constructif. Chaque élève est libre d'ajouter des détails de construction ou un petit paysage, arbres ou maisons.

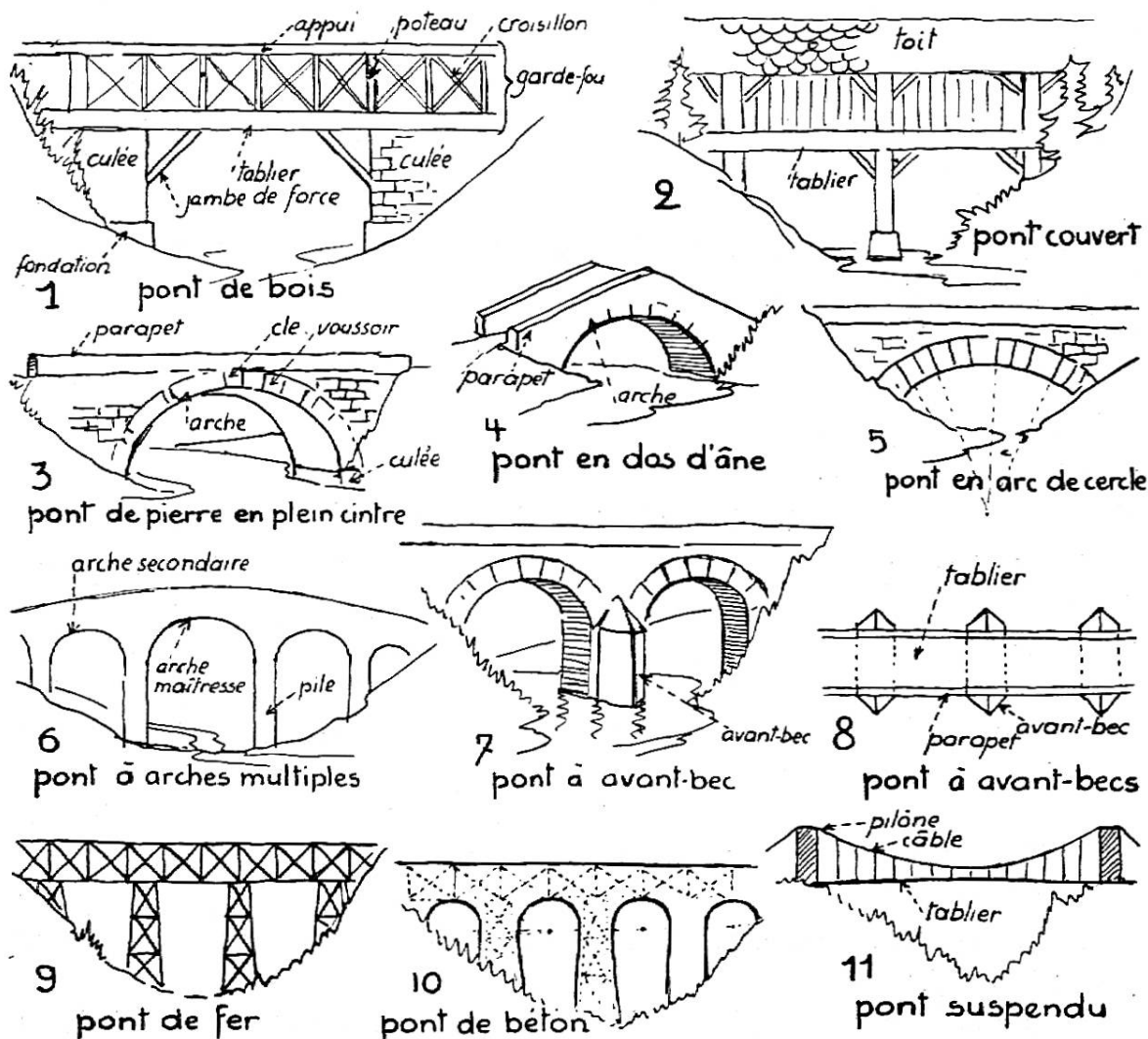
Voici en résumé ce qu'on peut dire à propos de chaque croquis :

Il existe trois principales espèces de ponts : en *bois*, en *pierre* (béton), en *fer*.

Le pont le plus simple, en bois, est généralement constitué de la manière suivante : sur des fondations creusées dans la terre (fig. 1) on élève des *culées* en pierre. Sur ces culées on pose des poutres horizontales recouvertes d'un plancher qui constitue le *tablier*. La barrière ou *garde-fou* comprend un *appui* soutenu par des *poteaux*. Les vides entre les poteaux sont le plus souvent occupés par des *croisillons* ou poteaux en croix. Quand la portée du pont est longue on soutient le tablier par des *jambes de force* ou poteaux obliques.

Autrefois les ponts étaient presque toujours construits en bois, et comme ils pourrissaient rapidement à cause des pluies fréquentes de notre climat, on prit le parti de les recouvrir d'un *toit*. Quelques-uns de ces **ponts couverts** (2) sont parvenus jusqu'à nous (Ex. : Fribourg, Bremgarten), mais la plupart ont été remplacés par des ponts de pierre qui sont indestructibles et plus solides. Un **pont de pierre** (3)

est formé ordinairement par une *arche* ou *voûte en plein cintre*, c'est-à-dire en demi-cercle. Les pierres de la voûte, en forme de trapèzes, s'appellent *voussoirs* ; la plus élevée prend le nom de *clé* parce qu'elle ferme la voûte. Les *parapets*, ou murs bordant le pont, ont la même fonction que les garde-fous.



L'arche en plein cintre étant la plus solide, on construisait autrefois les tabliers et les parapets en **dos d'âne** (4), c'est-à-dire en forme de V renversé (souvent légèrement convexe) quand la rivière était très large par rapport à la hauteur du terrain (Pont du Milieu à Fribourg, Orbe).

Aujourd'hui la circulation intense ne permet plus de résoudre la difficulté par un dos d'âne. Quand la route ou le chemin de fer s'élève peu au-dessus de la rivière, on construit le pont en **arc de cercle**, en renforçant la voûte (5).

Souvent les ponts ont **plusieurs arches** (6). L'arche qui franchit la rivière peut être plus large et plus élevée que les autres ; elle prend alors le nom d'arche *maîtresse*.

D'autres fois une ou plusieurs piles du pont plongent dans la rivière (7). Pour que ces piles ne soient pas ébranlées par le courant dans les crues ou par les glaçons, on leur adjoint généralement des *avant-becs* ou saillies de forme angulaire qui divisent le courant de l'eau. Vu en plan, un pont avec avant-becs se présente comme dans la fig. 8.

Lors de l'établissement des chemins de fer on construisit de nombreux ponts en poutres **de fer**, en forme de longues cages (9). Ces ponts qui déparèrent longtemps nos plus beaux paysages se trouvèrent trop faibles pour les locomotives électriques. On prit alors le parti de les reconstruire en béton, l'ancienne poutraison en fer restant pour servir d'armature, comme nous l'indiquons en pointillé dans la fig. 10.

Ces ponts ainsi transformés (Ex. : viaduc de Grandfey près de Fribourg, du Day près de Vallorbe, de Wesen, etc.) s'harmonisent très heureusement avec le paysage.

Il faudrait encore citer les **ponts suspendus**, qui si longtemps constituèrent la grande curiosité de Fribourg (11). Peu solides, ils furent récemment remplacés par des ponts de béton, excepté un seul qui ne tardera pas à l'être aussi.

RICHARD BERGER.

L'ÉCOLE ET LA NATURE

CONNAISSANCE ÉLÉMENTAIRE DE L'HOMME (Suite)

Accidents des muscles.

Les *contusions* sont des engourdissements passagers des muscles qui ont subi un choc. Si le coup est assez violent pour rompre des vaisseaux sanguins, le sang se répand dans les tissus, il s'agit alors d'une *ecchymose* (vulgo : un bleu). Si l'épanchement de sang est abondant, c'est un *hématome* intramusculaire. Il se résorbe, en général, lentement, mais il y a danger de suppuration ; le médecin recommande le repos pour éviter cette grave complication.

Les *plaies*. Les coupures des muscles, même franches, sont vite impressionnantes, en raison de l'écartement des bords par rétraction des fibres sectionnées. Mais la suture est facile et la cicatrisation rapide. Seule est grave la section du nerf, car, alors, l'alimentation du muscle est entravée et une certaine atrophie est à craindre.

Les *ruptures des muscles* (muscles claqués). Elles sont plus rares que celles des os (fractures) ou celles des tendons (entorses). Elles se produisent surtout chez les adultes vigoureux ; dans le muscle de l'abdomen, chez les recrues de cavalerie (mouvement violent en montant en selle) ; dans le muscle antérieur de la cuisse et un petit muscle le long du péroné, chez les coureurs et les sauteurs. On com-

prend que la déficience, même faible, qu'entraîne la cicatrisation soit catastrophique pour l'athlète de compétition. Parfois, et c'est moins grave, la gaine externe seule éclate ; il en résulte une « hernie musculaire » et une gêne plus ou moins marquée du mouvement.

Les *crampes*. Normalement, un muscle ne se contracte que quand il subit une excitation. Si la contraction se maintient et s'exagère, elle devient pénible. Certains individus, plus que d'autres sont sujets à ces crises de contractions douloureuses qu'on appelle des crampes.

Les *hernies*. Quand la paroi abdominale n'est pas assez résistante, il peut se faire que la pression interne des viscères, lors d'un effort violent, fasse saillir un organe à travers le muscle, c'est une hernie. Les cas sont très fréquents, un sur quatorze habitants dans une statistique française. Comme les hernies ont « tendance à persister et à s'accroître », on doit les contenir avec des ceintures *ad hoc*, ou mieux, opérer pour reconstituer l'intégrité de la paroi. Les hernies inguinales sont de beaucoup les plus communes.

E. DOTTRENS.

RÉCITATION

POÈMES POUR NOËL

LES CADEAUX.

*J'ai vu trois rois sur le chemin,
tous plus beaux les uns que les autres,
avec des cadeaux plein leurs mains.
A côté des leurs, que vaudront les nôtres ?
Autant dire : rien !*

*Ils ont mis vers le petit Prince
la myrrhe, l'or et l'encens.
Nos pauvres présents
paraissaient bien minces
près des trésors de trois provinces.*

*Il a regardé les bijoux.
Nous, nous restions sans rien dire.
Puis Il a regardé vers nous
et son premier sourire
fut pour nous.*

* * *

IMAGE DE NOËL.

*L'enfant Jésus des images,
Le beau bébé rose et blanc,
Tend ses deux poings vers les mages
Ou vers un berger tremblant.*

*Le bœuf, sans cérémonie,
Rumine en grondant un peu,
Et la Vierge en manteau bleu
Sourit à la compagnie.*

* * *

CHANSON DE L'ARAIGNÉE.

*D'un bord à l'autre du berceau
J'ai tissé ma toile,
Filé, filant, tissé, tissant,
Comme une étoile
D'un bord à l'autre du berceau.*

*D'un bras à l'autre de la croix
J'ai tissé ma toile,
Filé, filant, tissé, tissant,
Comme une étoile
D'un bras à l'autre de la croix.*

*D'une croix d'argent sur le dos
Il m'a signée
Filé, filant, tissé, tissant.
Moi, l'araignée,
Je porte Sa croix sur le dos.*

* * *

MANTEAU D'ARGENT, COURONNE D'OR.

*Manteau d'argent, couronne d'or,
Ils hésitent devant la porte.
Ils se disent en tremblant fort :
« Pourquoi donc trembler de la sorte
Quand on est roi et que l'on porte
Manteau d'argent, couronne d'or ? »*

*« Ce Roi nouveau qui vient de naître
Est-il vraiment plus grand que nous ?
Un jour, il nous battra peut-être ! »
En regardant par la fenêtre,
Ils n'ont vu qu'un enfant très doux :
Ce Roi nouveau qui vient de naître.*

*Manteau d'argent, couronne d'or,
Passant le seuil ils voient Sa mère
Qui leur dit : « Chut ! mon enfant dort. »
Alors à genoux sur la terre
Ils restent là tous à se taire
En regardant l'Enfant qui dort :
Manteau d'argent, couronne d'or.*

ALB. R.

TEXTES LITTÉRAIRES PAYSAGE (Couleurs)

Les environs de la maison de plaisance ne sont pas beaux, — c'est au bout d'un chemin désert, noir de charbon, jaune de sable, gris de poussière, qui sent le brûlé, a des odeurs de cendre, sur lequel les souliers s'écorchent et les voitures crient. Il y a une mine là-bas et deux briqueteries qui montrent leurs toits plats dans le vide des champs ; — l'herbe est maigre et roussie, elle traîne par places comme des restes de poil sur un dos de chameau ; il y a des débris de coke et de briques, rougeâtres et ternes comme des grumeaux de sang caillé.

L'enfant. Fasquelle, édit.

JULES VALLES.

UN VIEUX COCHER PARISIEN (Couleurs)

On ne se souvient déjà plus de ces cochers de Paris avec leur haut de forme noir ou blanc, et leurs longues houppelandes couleur tabac pour la plupart. Je n'ai jamais su en quoi ces hauts de forme étaient faits ; ils étaient vernis et brillants, mais ce qu'il y avait sous la couleur, c'est ce qu'il n'était pas facile de deviner. De la tôle, du cuir bouilli, une espèce de cartonnage ? C'était haut, important, c'était surtout visible de loin, quelquefois orné d'une aigrette ou d'un ruban de métal qui brillait. Des sabots pleins de paille, en hiver, et une couverture de cheval enroulée autour des jambes, complétaient cet équipement que rendait souvent pittoresque un vaste cache-nez dont les pointes flottaient par derrière.

Paris. La Guilde du livre, édit.

C.-F. RAMUZ.

LES LIVRES RÉCITS POUR LES JEUNES

L'Éducateur a parlé déjà plusieurs fois des Récits pour les Jeunes créés par les Maîtres abstinents et recommandés par les autorités scolaires. Ce sont les récits suivants : W. Thomi : « Un dimanche », Ernest Balzli : « Le Centre-Avant ». Marianne Gagnebin : « L'Auberge de la Pomme de Pin », ainsi que le récit : « Une Victoire » de W. Thomi, récit qui a été édité par le Département de l'instruction publique du canton de Neuchâtel. Nous profitons de l'approche des fêtes de Noël pour rappeler à tous les collègues du corps enseignant que le président central des Maîtres abstinents, M. Javet, maître secondaire, Kirchbühlweg 22, Berne, est à même d'envoyer ces récits, grâce à un subside particulier, aux écoles de la Suisse romande au prix de 10 centimes l'exemplaire (prix de vente ordinaire : 20 centimes). Nous invitons nos collègues à faire de la propagande pour la diffusion de ces récits, capables de plaire à nos jeunes, en même temps, de leur donner, sous une forme agréable, des notions extrêmement utiles pour la vie.

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud

LAUSANNE

Ouverture de l'année scolaire 1940-1941 :

LUNDI 8 AVRIL 1940

Examens d'admission le même jour à 8 heures.

Les inscriptions doivent être prises avant le **20 mars**.
Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e année.

Les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^e année, à condition de subir avec succès, le 8 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^e année). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le 1^{er} trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e année).

Société de
BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

CAPITAL-ACTIONS ET RÉSERVES : Fr. 194.000.000.—

GENÈVE

2, Rue de la Confédération

Agences :

Cornavin, Eaux-Vives
Plainpalais, Carouge

NEUCHÂTEL

8, Faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, Place Saint-François

Agences :

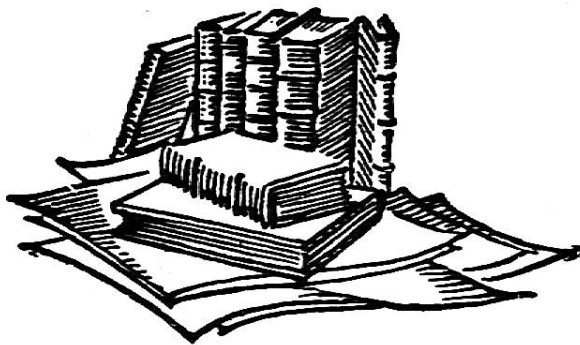
Place de la Riponne
Aigle, Morges

CHÂUX-DE-FONDS

10, Rue Léopold-Robert

Succursales au **LOCLE** et à **NYON**

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions



LIBRAIRIES
NAVILLE & C^o
GENÈVE

LE PLUS BEAU CADEAU
LE LIVRE D'ÉTRENNES

TRÈS GRAND CHOIX DE LIVRES POUR ENFANTS
TOUS ARTICLES DE PAPETERIE
CATALOGUE GRATUIT A DISPOSITION

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LA VIE EN IMAGES DU GÉNÉRAL GUISAN

dessinée par le caporal
GEA AUGSBOURG

Préface du colonel Henry Vallotton,
chef du Groupe auto du 1^{er} Corps d'armée.

Un bel ouvrage in-quarto, broché, de 64 planches. Fr. 5.—

EXTRAIT DE LA PRÉFACE :

« Un jour, « aux armées », j'ai reçu le livret de service du Général pour signer sa promotion, en qualité de président de l'Assemblée fédérale. J'ai feuilleté avec émotion ce livret bourré de dates, de signatures. Un livret jauni, à la redingote grise, qui relatait toute la carrière militaire — de la visite sanitaire jusqu'à la promotion suprême —. Toute une vie d'honneur et de dévouement. Claire, droite et brillante comme une épée.

» Un Suisse de l'étranger, le caporal Augsbourg, raconte ici, à sa manière, la vie entière du Général. Histoire sans paroles, écrite à coups de crayon. Mais combien ce récit muet est évocateur ! Les images, à la fois naïves et savantes, rappellent ces « très riches heures » des artisans du moyen âge — car l'artiste Augsbourg est aussi un vrai artisan, épris de perfection et de minutie, sous une apparence facile. Ici, pas de phrase inutile. Pas de trémolo. Pas de « chiqué ». C'est clair et net. Aucun détail n'est négligé. Dessin hardi, indépendant. Voyage rapide qui nous conduit de la maison de Mézières au quartier-général de l'Armée (chut ! ne dites pas où il est !...). Biographie vivante. Pèlerinage : la classe d'école, les champs, la caserne, la famille, l'armée.

» Le caporal Augsbourg est rentré de l'étranger, comme ses camarades, pour défendre son pays. En attendant, pendant les longues soirées de cet automne pluvieux de 1939, il a retracé la vie de son Général. Avec art. Avec amour. Du coup, le Suisse de l'étranger a retrouvé son pays. Ce pays, digne de tous les amours et de tous les sacrifices. Ce pays, que nous tous défendrons avec vous, mon Général. Sans hésiter. Avec confiance. Avec passion. Jusqu'au bout. »

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle